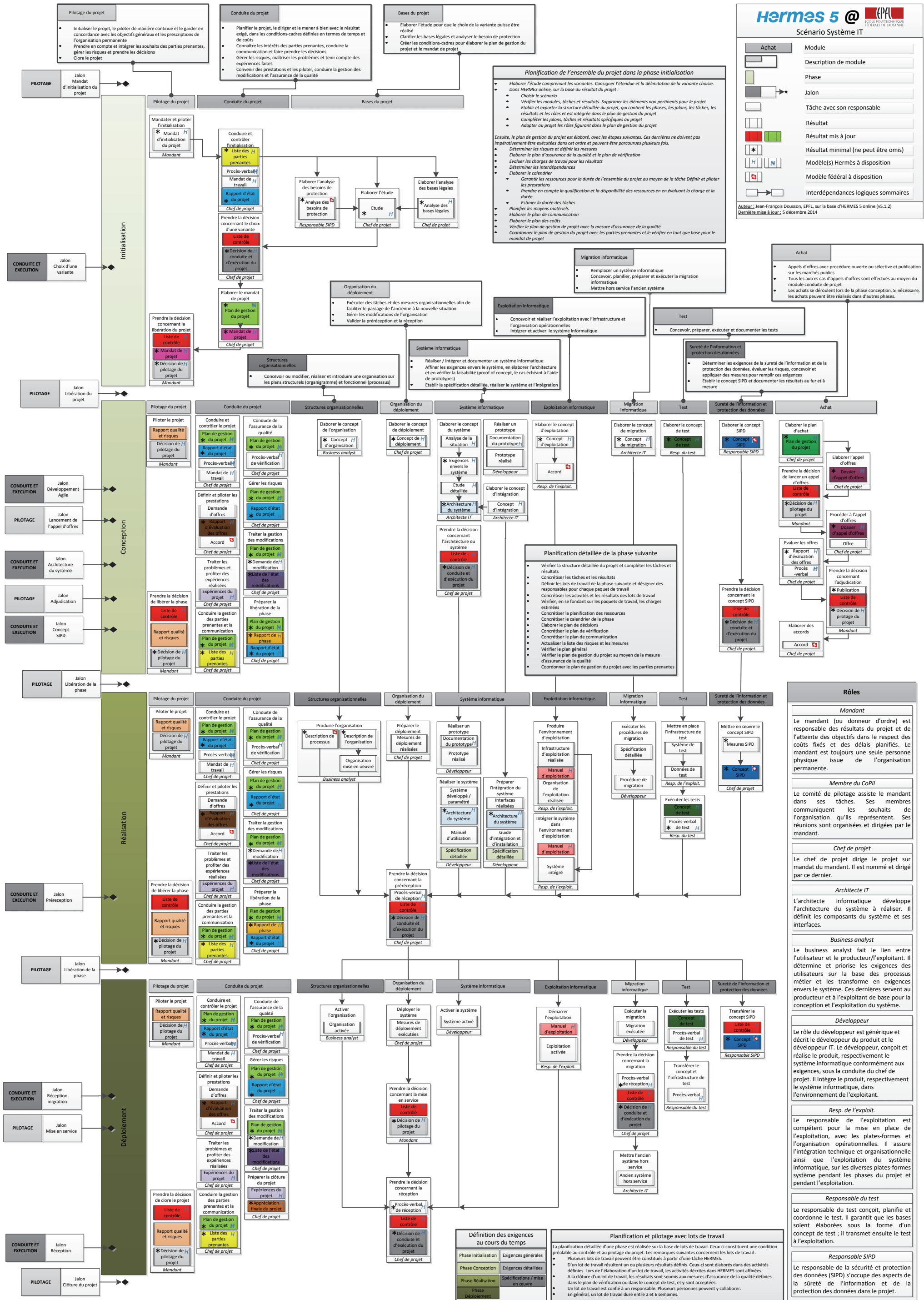


Auteur : Jean-François Dousson, EPFL, sur la base d'HERMES 5 online (v5.1.2)
Dernière mise à jour : 5 décembre 2014



Planification de l'ensemble du projet dans la phase initialisation

- Elaborer l'étude comprenant les variantes. Consigner l'étendue et la délimitation de la variante choisie.
- Dans HERMES online, sur la base du résultat du projet :
 - Choisir le scénario
 - Vérifier les modules, tâches et résultats. Supprimer les éléments non pertinents pour le projet
 - Établir et exporter la structure détaillée du projet, qui contient les phases, les jalons, les tâches, les résultats et les rôles et est intégrée dans le plan de gestion du projet
 - Compléter les jalons, tâches et résultats spécifiques au projet
 - Adapter au projet les rôles figurant dans le plan de gestion du projet

Ensuite, le plan de gestion du projet est élaboré, avec les étapes suivantes. Ces dernières ne doivent pas impérativement être exécutées dans cet ordre et peuvent être parcourues plusieurs fois.

- Déterminer les risques et définir les mesures
- Élaborer le plan d'assurance de la qualité et le plan de vérification
- Évaluer les charges de travail pour les résultats
- Déterminer les interdépendances
- Elaborer le calendrier
 - Garantir les ressources pour la durée de l'ensemble du projet au moyen de la tâche Définir et piloter les prestations
 - Prendre en compte la qualification et la disponibilité des ressources en évaluant la charge et la durée
 - Estimer la durée des tâches
 - Planifier les moyens matériels
 - Elaborer le plan de communication
 - Elaborer le plan des coûts
 - Vérifier le plan de gestion de projet avec la mesure d'assurance de la qualité
 - Coordonner le plan de gestion de projet avec les parties prenantes et le vérifier en tant que base pour le mandat de projet

Planification détaillée de la phase suivante

- Vérifier la structure détaillée du projet et compléter les tâches et résultats
- Concrétiser les tâches et les résultats
- Définir les lots de travail de la phase suivante et désigner des responsables pour chaque paquet de travail
- Vérifier, en se fondant sur les paquets de travail, les charges estimées
- Concrétiser la planification des ressources
- Concrétiser le calendrier de la phase
- Elaborer le plan de décisions
- Concrétiser le plan de vérification
- Concrétiser le plan de communication
- Actualiser la liste des risques et les mesures
- Vérifier le plan général
- Vérifier le plan de gestion de projet au moyen de la mesure d'assurance de la qualité
- Coordonner le plan de gestion de projet avec les parties prenantes

- Rôles**
- Mandant**
Le mandant (ou donneur d'ordre) est responsable des résultats du projet et de l'atteinte des objectifs dans le respect des coûts fixés et des délais planifiés. Le mandant est toujours une seule personne physique issue de l'organisation permanente.
 - Membre du CoPil**
Le comité de pilotage assiste le mandant dans ses tâches. Ses membres communiquent les souhaits de l'organisation qu'ils représentent. Ses réunions sont organisées et dirigées par le mandant.
 - Chef de projet**
Le chef de projet dirige le projet sur mandat du mandant. Il est nommé et dirigé par ce dernier.
 - Architecte IT**
L'architecte informatique développe l'architecture du système à réaliser. Il définit les composants du système et ses interfaces.
 - Business analyst**
Le business analyst fait le lien entre l'utilisateur et le producteur/l'exploitant. Il détermine et priorise les exigences des utilisateurs sur la base des processus métier et les transforme en exigences envers le système. Ces dernières servent au producteur et à l'exploitant de base pour la conception et l'exploitation du système.
 - Développeur**
Le rôle du développeur est générique et décrit le développeur du produit et le développeur IT. Le développeur, conçoit et réalise le produit, respectivement le système informatique conformément aux exigences, sous la conduite du chef de projet. Il intègre le produit, respectivement le système informatique, dans l'environnement de l'exploitant.
 - Resp. de l'exploit.**
Le responsable de l'exploitation est compétent pour la mise en place de l'exploitation, avec les plates-formes et l'organisation opérationnelles. Il assure l'intégration technique et organisationnelle ainsi que l'exploitation du système informatique, sur les diverses plates-formes système pendant les phases du projet et pendant l'exploitation.
 - Responsable du test**
Le responsable du test conçoit, planifie et coordonne le test. Il garantit que les bases soient élaborées sous la forme d'un concept de test ; il transmet ensuite le test à l'exploitation.
 - Responsable SIPD**
Le responsable de la sécurité et protection des données (SIPD) s'occupe des aspects de la sécurité de l'information et de la protection des données dans le projet.

Définition des exigences au cours du temps

Phase	Exigences générales	Exigences détaillées
Phase Initialisation		
Phase Conception		
Phase Réalisation		
Phase Déploiement		

Planification et pilotage avec lots de travail

La planification détaillée d'une phase est réalisée sur la base de lots de travail. Ceux-ci constituent une condition préalable au contrôle et au pilotage du projet. Les remarques suivantes concernent les lots de travail :

- Plusieurs lots de travail peuvent être constitués à partir d'une tâche HERMES.
- D'un lot de travail résultent un ou plusieurs résultats définis. Ceux-ci sont élaborés dans des activités définies. Lors de l'élaboration d'un lot de travail, les activités décrites dans HERMES sont affinées.
- À la clôture d'un lot de travail, les résultats sont soumis aux mesures d'assurance de la qualité définies dans le plan de vérification ou dans le concept de test, et y sont acceptées.
- Un lot de travail est confié à un responsable. Plusieurs personnes peuvent y collaborer.
- En général, un lot de travail dure entre 2 et 6 semaines.